



Envoyé en préfecture le 10/02/2021

Reçu en préfecture le 10/02/2021

Affiché le

SLO 24

ID : 033-213300700-20210208-202112-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 08 FEVRIER 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 08 février, à dix- huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de BRACH,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en vertu de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales
Sous la Présidence de Monsieur Didier PHOENIX, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 2 février 2021

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

Etaient présents : Didier PHOENIX, Gilles NAVELLIER, CHAUSSONNET Denis, Jacques LASSALLE, Carmen PICAZO, Chantal BOURDELAS, Magali LARAPIDIE, Colette DUPIN, Gilles RODRIGUEZ, Franck MEYRE, Catherine SANCHEZ, Isabelle DUVILLARD.

Etaient absent excusé : Mme Audrey JOLLY pouvoir M. PHOENIX Didier, Sophie OLIAS—ZEITSCHHEL, Renaud CHEIN pouvoir M. CHAUSSONNET Denis

Secrétaire de séance : M. LASSALLE Jacques

COMMANDE PUBLIQUE 2021/12 N°4

AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER LE DEVIS DE FORMATION DE "DIRECTION D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS" DE MONSIEUR NICOLAS BIGRE

Monsieur le Maire après avoir rappelé que la formation de l'agent Nicolas BIGRE sera une dépense à prévoir pour le budget 2021, expose qu'il y a eu trois propositions de prix qui ont été faites par les organismes de formations suivants : AQUITAINE SPORT POUR TOUS, LES FRANCAS et CMEA

Aux vues de l'analyse de ces offres faite par la commission éducation jeunesse culture sport et loisirs de la commune de Brach, et sur recommandation de cette dernière.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE de retenir l'organisme de formation AQUITAINE SPORT POUR TOUS pour la formation « DIRECTION D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS » de l'agent Nicolas BIGRE d'un montant de 1 000 € TTC

AUTORISE le Maire à signer tous documents et pièces comptables concernant l'inscription et le paiement de la formation « DIRECTION D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS » de Nicolas BIGRE.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
D.PHOENIX



1, Place de l'Eglise 33480 BRACH MEDOC
Tél. : 05.56.58.23.66 **** Fax : 05.56.58.12.97